

## GROUPE DE PAROLE 2018

Le **groupe de parole s'adresse aux candidats à l'adoption**, qu'ils aient déjà leur agrément ou qu'ils soient sur le point de l'obtenir. (A minima avoir assisté à la réunion d'information dispensée par le Conseil Général). Il est **uniquement ouvert aux adhérents EFA**.

Il aura lieu **un mardi soir par mois, de 20H30 à 22H00**, à la salle 4 du **Bon Pasteur de Metz-Borny**. Accompagnés d'une psychologue et d'un administrateur de l'association, les participants pourront bénéficier d'un temps de parole et d'échange.

Le calendrier prévisionnel a été établi en fonction des disponibilités des intervenants, les dates retenues sont le **dernier mardi de chaque mois**, à savoir les : **27/03 – 24/04 – 29/05 – 26/06/2018**.

Échanger sur son projet d'adoption, ses démarches, ses avancées, ses impasses, se projeter sur ce moment crucial qu'est l'accueil de l'enfant,...

Cela permet ainsi de "mûrir" son projet parental au plus près de sa personnalité et de la réalité des enfants. Ces rencontres mensuelles permettent également de rythmer l'attente et de tisser des liens d'amitié, qui vont perdurer bien après l'arrivée des enfants !

Afin que chaque rencontre soit un vrai moment d'échange, le groupe de parole est constitué de participants au profil différent (personnes en couple ou célibataires), à divers stades de la procédure d'adoption : en cours d'agrément, en recherche d'OAA, en parcours individuel, acceptés par une OAA, apparentés et en attente de leur enfant.

Le coût pour les 4 séances, est de 40 **euros pour une personne** et de 70 **euros pour un couple**.

Si ce groupe de parole vous intéresse, merci de vous inscrire **avant le 19 février** à **efa57@hotmail.fr** en précisant :

- pour les couples, le nombre de personnes désirant participer (1 ou 2) ;
- si vous êtes en cours d'agrément ou en possession de l'agrément (dans ce cas merci de préciser l'année d'obtention).

L'inscription définitive et le règlement des séances s'effectueront à l'issue de la première séance soit le **27 mars 2018**, avec **possibilité de paiement en plusieurs fois** (chèques à fournir lors de la validation de l'inscription, avec date de retrait souhaitée au verso).

Afin de ne pénaliser personne, **le paiement vaut pour inscription définitive aux 4 séances** du groupe de parole, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Pour que les échanges soient riches, pour profiter de l'expérience de tous et faire partager la vôtre, il est important de pouvoir venir le plus régulièrement possible. C'est un engagement que vous ne regretterez pas, bien au contraire : vous attendrez ce rendez-vous mensuel avec une grande impatience !

L'équipe d'EFA 57.